**L’agropole centre, la dynamique entrepreneuriale au cœur du bassin arachidier et céréalier du Sénégal.**

### Cadre général

Un des projets phares du Plan Sénégal Emergent est de créer 3 agropoles intégrées et compétitives au Sud, dans les régions de Ziguinchor, Kolda et Sédhiou, au Centre, dans les régions de Kaolack, Fatick, Kaffrine et Diourbel et au nord dans les régions de Saint-Louis, Louga et Matam afin d’encourager le développement inclusif et durable du secteur agroindustriel.

### L’appui de la Belgique sur l’Agropole Centre

Dans le cadre de l’exécution du Programme de coopération bilatérale entre la Belgique et le Sénégal, l’agence Belge de développement, Enabel, appuie le Ministère du développement industriel et des Petites et Moyennes Industries dans la mise en œuvre de l’agropole centre dans les régions du Sine Saloum.

### La zone centre : Des potentialités pour fournir le marché Sénégalais et l’Afrique de l’Ouest.

La zone centre est un carrefour majeur entre le corridor Praia-Dakar-Abidjan d’une part et le corridor vers Bamako d’autre part. C’est donc un positionnement stratégique vers le marché de l’UEMOA.

* Des voies de communication performantes : transport fluvial et autoroutier avec des connexions vers Dakar, le Mali, la Gambie et la Guinée Bissau.
* Des infrastructures portuaires pour faciliter la desserte maritime de la zone : Ports de Kaolack et Dakhonga (Foundiougne) et connexion au port de Ndayane via autoroute.
* Une production agricole diversifiée : Arachides (500.000T), céréales (400.000 T – mil, maïs, sorgho), sel (400.000 T), produits halieutiques, élevage (viandes rouges, lait , volailles), maraîchage, fruits et produits forestiers non ligneux.

### Des services performants pour un environnement des affaires dynamique

L’Agropole apportera une solution aux principales contraintes rencontrées dans le fonctionnement d’une unité agroalimentaire :

* garantir l’accès au foncier à l’énergie.
* faciliter les aspects logistiques et les transports
* apporter un appui dans la qualification et la mise à niveau de la main d’œuvre
* faciliter les démarches administratives
* services de certification et la normalisation des produits
* faciliter l’accès aux financements (investissements et fonds de roulement).
* faciliter l’accès aux matières premières agricoles de qualité et la mise en réseau avec les acteurs des chaines de valeur

### Une gouvernance équilibrée

L’agropole sera gérée par une société d’exploitation de droit privé avec une participation minoritaire de l’Etat. Un appel d’offres sera lancé par le MDIPMI pour la création d’une société de projet dans la cadre d’un contrat de partenariat public-privé. Ceci constitue une opportunité pour investir dans le développement du secteur agroalimentaire en Afrique de l’Ouest.

*Domaine Entrepreneuriat au sein du portefeuille Enabel Sénégal*

Le projet Agropole Centre de Enabel s'inscrit dans un groupe de projets axés sur la croissance économique durable et inclusif. Ces projets ont pour objectif de transformer l'industrie agroalimentaire, de soutenir l'entrepreneuriat et de mettre en place des mesures de prévention et de restauration dans le domaine du changement climatique. Ils sont en phase et alignés avec les priorités du Plan Emergent Sénégal.

Deux projets dans le programme bilatéral :

* « Appui à l’émergence d’une infrastructure agroindustrielle moderne, compétitive et durable dans le Sine-Saloum » et
* « Appui au renforcement du capital financier, technique, humain et social des entreprises du Sine-Saloum » assurent
  + un investissement dans l’infrastructure physique et
  + institutionnelle de l’Agropole centre, et
  + le développement d’un Aquapole.
* En ajout l’écosystème entrepreneurial est optimisé a travers
  + un meilleur accès aux services financiers et non financiers ;
  + la formation des ressources humaines aligné avec les besoins actuels et futurs des entreprises usagers de l’agropol, et
  + l’innovation est catalysée à travers un « Green Innovation Hub ».
* « Portefeuille Régional Thématique Climat - Volet Sénégal 2022 – 2026 » (SEN 21004) ; qui vise à améliorer la gestion intégrée des ressources naturelles et restaurer de manière durable les écosystèmes naturels du Sahel ; entre autres in renforçant l’introduction des pratiques agroécologique.

Des autres projets sont complémentaires, notamment

* « Gunge Mbay TEI-AC » en appui à l’opérationnalisation de l’Agropole-centre par la promotion d’un environnement des affaires propices au développement durable des filières agricoles à industrialiser et par la réalisation des investissements infrastructurels et
* « Activ’invest » qui contribue à la promotion des investissements au Sénégal pour une croissance économique durable et inclusive et favorise l’accès aux garanties EEIP pour les porteurs de projets d’investissements sénégalais et européens, notamment dans le secteur de l’agrobusiness et dans les secteurs connexes.

More information on enabel.be/country/senegal and open.enabel.be, [Private sector Days](https://open.enabel.be/en/SEN/2398/2053/u/private-sector-days-quels-mcanismes-publics-privs-pour-appuyer-la-croissance-inclusive-du-secteur-priv-sngalais.html)

Pour plus de questions, référer au Représentant Résident, Mme Régine Debrabandere, [regine.debrabandere@enabel.be](mailto:regine.debrabandere@enabel.be) ou à l’Intervention Manager Mr Olivier Legros [olivier.legros@enabel.be](mailto:olivier.legros@enabel.be)